



COMMUNE  
DE

**Saint-Christophe-du-Ligneron**

85670

## COMPTE RENDU DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire,  
**Lundi 11 Janvier 2021 à 20 h 30.**

**Étaient présents :** Mmes et MM. Thierry RICARDEAU, Président de séance, Jean-Claude BIRON, Émilie BOCQUIER, Cyril CONTESSE, Carine MIGNÉ, Jacques RIGALLEAU, Claudine CHARRIER, Patrick CHANSON, Daniel PROUX, Guillaume BOSSARD, Florent DELCLOS, Stéphanie LABOUR, Auguste GUILLET, Florent JOURDAN, Natacha NAULEAU, Olivier QUAIREAU et Nathalie POTÉREAU.

**Absents et excusés :** Mmes et MM. Brigitte CHAUSSIVERT (pouvoir à J-C. BIRON), Éliisa GIRAUDEAU (pouvoir à C. CHARRIER), Erwan MAILLOT (pouvoir à E. BOCQUIER), Lorelei LE BARILLEC-BRIEN (pouvoir à N. NAULEAU), M. Sébastien SEGRET (pouvoir à J. RIGALLEAU) et Annabelle MERLET (pouvoir à S. LABOUR).

**Secrétaire de séance :** Mme Nathalie POTÉREAU.

Le compte-rendu de la réunion du 7 Décembre 2020 est approuvé.

### ↳ Ajout à l'ordre du jour

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'ajouter le point suivant :

- Lotissement Docteur Bréchoteau - SYDEV Éclairage public Complément

### ↳ CHALLANS GOIS COMMUNAUTÉ

#### ➤ Attribution de compensation définitive 2020

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 17 Décembre 2020, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le montant de l'attribution de compensation définitive pour l'année 2020 qui s'élève à 43 801,66 €.

### ↳ URBANISME, ENVIRONNEMENT ET ASSAINISSEMENT

#### ➤ Numérotation de rue : Rue de l'Ermitage

Suite à une demande de permis de construire, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de créer un nouveau numéro, comme suit : 9 Rue de l'Ermitage.

#### ➤ Base d'Adressage Locale 85 - Numérotation des lieux-dits

Dans le cadre de la BAL85, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de numérotter les lieux-dits, comme suit :

- la Brissonnière : 1 et 2,
- la Tenaillère : 1, 2, 3 et 5,
- les Raisins : 2, 4 et 6,

- les Gros : du 1 au 6, et 8,
- l'Espérance : 1 et 3,
- Bel Air : du 1 au 3 et 5,
- le Pied de Geai : 2,
- le Champ Roux : du 1 au 3,
- le Barbotin : du 1 au 3,
- la Sironnière : du 1 au 5,
- la Proutière : 1,
- le Bouchaud : du 1 au 4, et 6.

➤ **Conseil Départemental - Déclassement de la RD2948**

Suite à la demande du Conseil Départemental de la Vendée, le Conseil Municipal **accepte, à l'unanimité, le projet de déclassement de la RD2948 d'une longueur de 247 ml, voie parallèle à la RD948 et décide son intégration dans la voirie communale.**

➤ **Enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale formulée par la SARL Sablières PALVADEAU Henri**

Suite à l'arrêté préfectoral prescrivant une enquête publique pour la demande d'autorisation environnementale de la SARL SABLIERES PALVADEAU Henri d'étendre l'emprise de la carrière située sur le territoire de notre commune, après avoir entendu l'exposé de Monsieur Jean-Claude BIRON, Adjoint en charge de l'urbanisme, le Conseil Municipal **émet, à l'unanimité, un avis favorable à cette demande.**

➤ **SYDEV - Convention d'autorisation de passage et d'implantation d'un ouvrage de distribution publique d'électricité pour les parcelles ZH n° 130 et ZH n° 55 situées à « La Cailletière »**

Le Conseil Municipal **accepte, à l'unanimité, de passer deux conventions d'autorisation de passage avec le SYDEV de La Roche sur Yon, pour les parcelles citées ci-dessus, concernant l'implantation d'ouvrages de distribution publique d'électricité.**

➤ **SYDEV - Travaux de maintenance d'éclairage public 2021**

Le Conseil Municipal **accepte, à l'unanimité, de verser la contribution annuelle au SYDEV de La Roche sur Yon, concernant les travaux de maintenance de l'éclairage public pour l'année 2021 qui représente un coût total de 5 242,75 €.**

➤ **Convention d'occupation du domaine public - Fleuriste Rue de l'Ermitage**

Suite à la demande de la nouvelle fleuriste Madame Romane BRENUGAT, successeur de Madame Nadine RECULEAU, Loréva Déco Fleurs, à compter du 1<sup>er</sup> Février 2021, le Conseil Municipal **décide, à l'unanimité, de passer une convention d'occupation du domaine public concernant l'utilisation de l'espace public devant son commerce, en laissant une bande d'1m40 pour le passage des piétons, pour une redevance annuelle d'un montant de 50,00 €.**

➤ **Lotissement ÉcoQuartier « La Brosse » - Choix du Maître d'œuvre**

Monsieur le Maire rappelle la **délibération n° 12-9-2020 en date du 5 Octobre 2020** approuvant le programme de ce projet et décidant de lancer la procédure de mise en concurrence pour le choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre, pour une estimation financière de 131 865,00 € HT.

Après avoir étudié le rapport d'analyse des offres reçu par l'ASCLV, assistant à maîtrise d'ouvrage, concernant le **choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre**, le Conseil Municipal **décide, à l'unanimité, de retenir la proposition du groupement ATELIER SITES ET PROJETS de Montaigu (85) - ARTÉLIA de St Hilaire de Riez, pour un montant total de 109 700,00 € HT qui se décompose, comme suit :**

- Tranche ferme - Phase conception : 12 900,00 € HT,
- Tranche optionnelle 1 - 1<sup>ère</sup> tranche : 48 700,00 € HT,
- Tranche optionnelle 2 - 2<sup>ème</sup> tranche : 48 100,00 € HT.

➤ **Lotissement Docteur Bréchoteau - SYDEV Éclairage public Complément**

Par **délibération n° 2-03-2016** en date du 7 Mars 2016, le Conseil Municipal a accepté l'estimation financière du SYDEV pour les travaux d'éclairage public de ce lotissement.

Le Conseil Municipal **accepte, à l'unanimité, de passer une convention complémentaire avec le SYDEV de La Roche sur Yon, concernant la peinture des lampadaires qui représente un coût total de 3 697,00 €, soit une participation financière restant à la charge de la Commune d'un montant de 1 849,00 €.**

---

↳ **BÂTIMENTS COMMUNAUX**

➤ **SYDEV - Étude de faisabilité Pôle scolaire**

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Jacques RIGALLEAU, Adjoint en charge du dossier, le Conseil Municipal **accepte, à l'unanimité, de passer une convention avec le SYDEV de La Roche sur Yon, concernant la réalisation d'une étude de faisabilité Bois énergie pour le Pôle scolaire, pour un coût total de 4 150,00 € HT, soit une participation financière restant à la charge de la commune d'un montant de 830,00 € HT.**

---

↳ **ÉCONOMIE ET FINANCES**

➤ **Budget Principal - Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement**

Vu l'article L. 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui disposent que « *jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 Avril, en l'absence de l'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans le limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette* », le Conseil Municipal **autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans les limites du quart des crédits votés au budget 2020, comme suit :**

☞ Dépenses d'Investissement 2020	3 365 456,70 €,
☞ Montant dans la limite de 25 %	841 364,18 €.

---

↳ **VIE MUNICIPALE**

➤ **CLEPHE - Subvention projets**

Après avoir entendu l'exposé de Madame Carine MIGNÉ, Adjointe en charge du dossier, le Conseil Municipal **accepte, à l'unanimité, le versement d'une subvention projets au CLEPHE d'un montant de 382,94 € qui représente une aide financière pour l'acquisition d'un ordinateur portable avec accessoires.**

---

↳ **PERSONNEL COMMUNAL**

➤ **Modification du tableau des effectifs - Création d'un poste d'Adjoint d'animation**

Afin de respecter le taux d'encadrement de l'Accueil périscolaire « Les Loustics », le Conseil Municipal **accepte, à l'unanimité, de créer un poste d'Adjoint d'animation à temps non complet : 32 heures, à compter du 1<sup>er</sup> Mars 2021.**

---

## ↳ DIVERS

### ➤ Acquisitions diverses

Lors du précédent Conseil Municipal, deux groupes de travail ont été créés pour évaluer l'intérêt de deux projets d'acquisition. Les résultats sont présentés à l'Assemblée.

Après avoir entendu les exposés, le Conseil Municipal, **décide, à l'unanimité :**

- **Plan d'eau situé Route de Grand'Landes : de donner un accord favorable sous réserve d'une minoration du prix.**
- **Maison 18 Place de l'Église : l'acquisition du bien situé 18 Place de l'Église à St Christophe du Ligneron, au prix de 165 000 € net vendeur. Les frais d'acte et divers seront à la charge de la Commune.**

### ➤ Bilan tombola

Monsieur Cyril CONTESSE nous fait part du bilan de la tombola. Les commerçants sont satisfaits de ce projet organisé par la municipalité. Réflexion pour le renouvellement de cette action.

### ➤ Camping Domaine de Bellevue

Monsieur Cyril CONTESSE nous fait part que ce camping a été labellisé « Camping Paradis » et qu'une nouvelle signalisation sera installée sur notre commune très prochainement.

### ➤ Réunion avec les Professionnels de Santé

Monsieur le Maire et Monsieur Cyril CONTESSE nous font part d'une réunion prévue le 10 Février prochain à la Mairie avec tous les professionnels de Santé de la Commune. Elle a pour objectif de faciliter l'accès aux soins, d'élargir l'offre en particulier de la médecine généraliste et de favoriser les échanges entre praticiens et commune dans l'intérêt des ligneronnais.

### ➤ Signalétique

Monsieur Daniel PROUX nous fait part de la nouvelle signalétique prévue, notamment pour faciliter la recherche des services publics.

### ➤ Fête du 10 Juillet 2021

Madame Carine MIGNÉ nous fait part de cette date, notamment pour l'inauguration de la ZAC Centre

### ➤ Budget 2021 : planning des réunions

Monsieur Cyril CONTESSE nous présente le planning des réunions de la Commission des Finances pour la préparation du budget 2021, comme suit :

- 1<sup>er</sup> Février 2021 : Réalisations Fonctionnement 2020 et Prévisions Fonctionnement 2021
- 22 Février 2021 : Prévisions Fonctionnement 2021
- 1<sup>er</sup> Mars 2021 : Prévisions Investissement 2021
- 8 Mars 2021 : Approbation des Comptes Administratifs 2020
- 22 Mars 2021 : Prévisions Fonctionnement et Investissement 2021
- 12 Avril 2021 : Vote des Budgets 2021

---

## ↳ DÉCISION DU MAIRE

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée les délibérations n° 4-3-2020 en date du 25 Mai 2020 et n° 3-6-2020 en date du 6 Juillet 2020 donnant délégation au Maire, pour la durée de son mandat dans les domaines mentionnés :

☞ **N° 204DCM-2020-3 du 17 Décembre 2020** : décide de signer le devis n° 07.20.049 bis avec l'Entreprise GUILLET TP du Poiré sur Vie concernant le **balayage des rues de la commune** pour un montant total de 10 080,00 € TTC.

---

## ↳ QUESTIONS DIVERSES

### ➤ Grippe Aviaire

Monsieur le Maire nous fait part d'un cas de grippe aviaire sur notre Commune (7 500 canards ont été abattus). Nous avons reçu un arrêté préfectoral déterminant des zones de protection et de surveillance suite à une déclaration d'infection d'influenza aviaire hautement pathogène sur notre commune.

Les maires des 4 communes situées en zone de protection doivent recenser les basses-cours situées dans les 3 kilomètres du foyer et transmettre la liste à la Direction Départementale de la Protection des Populations.

### ➤ Vœux du Maire

Monsieur le Maire nous informe qu'il n'y aura pas de vœux du Maire en présentiel cette année en raison du COVID 19, mais une vidéo sera diffusée en ligne sur les supports de communication afin de souhaiter tous nos vœux aux habitants de la Commune.

Séance levée à 22 h 50.

Pour extrait, Affiché le 15 Janvier 2020

Le Maire, Thierry RICHARDEAU

